

Rencontre RAQUETTES

Sur les sentiers enneigés Saint JEAN D'AULPS

Du Mercredi 21 au Samedi 24 Janvier 2026

HEBERGEMENT : MEUBLE DE TOURISME



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE en GESTION LIBRE - Informations détaillées sur le site (hébergement - sortie - conditions).

Sortie RAQUETTES à la journée, entre 5 à 6 heures de marche (selon dénivelé : entre 300 et 600m et hors pause)

Circuits en étoiles et aux alentours du village - Bon niveau de raquettes (classe moyen) - Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Déplacement en véhicule correctement équipé - En cas d'enneigement insuffisant, sortie transformée en rencontre randonnée.

Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour le premier jour.

rvé EN GESTION LIBRE pour : 10 personnes - Cuisine à faire sur place - Ménage à faire - Hébergement en :

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS - Formulaire à remplir sur le site.

Pour faciliter la gestion des participations, l'INSCRIPTION sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

BIEN LIRE les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants. Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS - Bien LIRE aussi (tract d'inscription sur site - lecture grossie)

INSCRIPTION - RESERVATION : CONFIRMEZ votre inscription prise lors des portes ouvertes, avec retour coupon bas de page.

Possibilité de s'inscrire en liste d'attente en cas de désistement de participants.

Versement ACOMPTE : Mentionnez au dos du chèque le nom de la rencontre. Un chèque d'acompte pour réservation : 100 euros

Cout estimatif hébergement entre 120 et 150 euros par personne pour 3 nuitées. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Le covoiturage et les repas (petit déjeuner - midi et soir) et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédente la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous directement auprès des conducteurs

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription et, l'enregistrement sur le site vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est obligatoire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : Dominique FRANCO - Daniel SERRES

Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION		RENCONTRE RAQUETTES JANVIER 2026	
Mme, Mr,	NOM :	Prénom :	
Adresse complète : Rue :	Code Postal :	Ville :	
Adresse MAIL :	N° Téléphone : / / / / / / / /		
Votre numéro de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°			
Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI / ____ / NON / ____ /			
Bien REPONDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)			
Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite.			
Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.			
fait à :		Signature :	
Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation			
TRACT SUSCEPTIBLE A MODIFICATION		MAJ 10/11/2025	TRACT SIMPLE SITE COULEUR
			RENCONTRE RAQUETTES
			IMPRIME PAR NOS SOINS